

Octobre 1998

Québec, le 23 octobre 1998

Madame Francine Sénécal
Directrice générale
Collège Lionel-Groulx
100, rue Duquet
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6

Objet : Deuxième suivi au rapport d'évaluation du programme de *Sciences humaines*

Madame la Directrice générale,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 20 octobre 1998, des mesures prises par le Collège Lionel-Groulx depuis le mois de décembre 1997 pour donner suite à son rapport d'évaluation du programme de *Sciences humaines*.

Le rapport d'évaluation comportait quatre recommandations dont la première portait sur le développement d'une vision commune des objectifs du programme. La mise sur pied de comités de travail interdisciplinaires et les travaux concernant l'implantation de l'épreuve synthèse s'inscrivent dans la démarche entreprise et vont certainement favoriser le développement de l'approche programme. La deuxième recommandation portait sur l'adoption de mécanismes d'aide, de suivi et de conseil destinés spécifiquement aux élèves inscrits au programme. Les mesures d'aide auprès des élèves ayant un dossier d'admission faible, le local d'animation et de rassemblement ainsi que le laboratoire d'informatique dédiés aux élèves de Sciences humaines s'ajoutent aux mesures déjà prises et répondent bien à cette recommandation.

L'autre recommandation concernait l'adoption de mécanismes d'examen et d'application des plans de cours en accord avec la PIEA. Au regard des plans de cours, les directives de la Direction des études, la grille d'approbation de même que les nouveaux mécanismes d'adoption et de mise en application permettront d'assurer plus de rigueur et de cohérence. La dernière recommandation visait à clarifier les règles de composition, les responsabilités et les modalités de soutien du comité de programme. Le dégagement de ressources pour la coordination du programme et la mise en application éventuelle du cahier de gestion des programmes contribueront à en améliorer la gestion.

La Commission prend note que le Collège a pris des mesures pour donner suite à certaines suggestions et invitations qui lui avaient été formulées et souligne sa satisfaction à cet égard.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Collège Lionel-Groulx a su mener à terme les actions entreprises et améliorer la qualité de la formation donnée. Elle souligne les efforts consentis par la Direction du Collège.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer